



Organisation
internationale
du Travail



Assurer la sécurité et la santé au travail à l'heure du changement climatique

Le rapport en bref

Changement climatique et sécurité et santé au travail

Le changement climatique se traduit par des extrêmes météorologiques et climatiques dans le monde entier, comme en attestent la fréquence et la gravité accrues des vagues de chaleur, des fortes précipitations, des incendies de forêt, des sécheresses et des cyclones tropicaux (GIEC 2021). Ces phénomènes ont de graves effets sur la sécurité et la santé des travailleurs, qui sont fréquemment les premières personnes exposées à ces dangers, souvent plus longtemps et plus intensément que la population générale (OIT 2023).

Les dangers liés au changement climatique ont de nombreux effets avérés sur la santé: blessures, cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, dégénérescence maculaire, problèmes de santé mentale, etc. Les conséquences financières dues à la perte de productivité, à la perturbation des activités et aux infrastructures endommagées sont elles aussi considérables.

Le rapport *Assurer la sécurité et la santé au travail à l'heure du changement climatique* présente des éléments factuels cruciaux relatifs aux six impacts clés du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail (SST), choisis pour leur gravité et l'ampleur de leurs effets sur les travailleurs: chaleur excessive, rayonnement ultraviolet, phénomènes météorologiques extrêmes, pollution de l'air sur le lieu de travail, maladies à transmission vectorielle et évolutions de l'utilisation des produits agrochimiques. Il contient les éléments factuels les plus pertinents concernant l'exposition des travailleurs et les principaux impacts sur la sécurité et la santé. Il présente également de manière synthétique des exemples de réponses existantes à ces dangers, notamment des politiques et des stratégies, des lois, des conventions collectives, des directives techniques, des formations et des initiatives de conseil, des campagnes de sensibilisation et des actions sur le lieu de travail.



L'OIT et le changement climatique

Si l'attention se concentre aujourd'hui sur les préoccupations relatives au changement climatique, beaucoup des dangers et des risques sur le lieu de travail couverts ici ne sont pas nouveaux. L'OIT a déjà élaboré des réponses tripartites pour protéger les travailleurs d'un grand nombre de ces risques, sous forme de normes internationales du travail, de recueils de directives pratiques et de directives techniques liés spécifiquement à la SST. Ces instruments peuvent renforcer les cadres d'adaptation en fournissant la base légale permettant de gérer les risques liés au climat. Les conventions fondamentales relatives à la SST n°s 155 et 187 constituent un cadre de référence pour la réalisation progressive du principe et du droit fondamentaux au travail à un milieu de travail sûr et salubre, y compris en protégeant les travailleurs des dangers et des risques sur le lieu de travail associés au changement climatique.

La Stratégie globale de l'OIT en matière de sécurité et de santé au travail 2024-2030 récemment adoptée souligne que les questions touchant à la SST liées au changement climatique devraient être une priorité des politiques mondiale et nationales, et que des partenariats clés devraient être constitués aux niveaux national et international.

Les Principes directeurs de 2015 pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous identifient la SST comme un des principaux domaines d'action pour gérer la durabilité environnementale, économique et sociale de la transition.

L'OIT participe à plusieurs initiatives liées au changement climatique et à une transition juste. Par exemple, le Fonds Vision Zéro, une initiative du G7 visant à réduire les accidents, les blessures et les maladies dans les chaînes d'approvisionnement, met en œuvre une gamme d'activités pour faire face aux effets du changement climatique.

Normes du travail et recueils de directives pratiques relatifs au changement climatique et à la SST

Risques généraux en matière de SST relatifs au climat

- **Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981**
- Recommandation (n° 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981
- **Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006**
- Recommandation (n° 197) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006
- Convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985
- Recommandation (n° 194) sur la liste des maladies professionnelles, 2002
- Recommandation (n° 192) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture (2001)
- Recommandation (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964
- Recommandation (n° 116) sur la réduction de la durée du travail, 1962
- Recommandation (n° 115) sur le logement des travailleurs, 1961
- Sécurité et santé dans les ports (2016)
- Recommandation (n° 97) sur la protection de la santé des travailleurs, 1953
- Sécurité et santé dans la construction (édition révisée en 2022), Recueil de directives pratiques
- Sécurité et santé dans le secteur de la construction et de la réparation navales (édition révisée en 2019), Recueil de directives pratiques
- La sécurité et la santé dans le secteur de la construction et de la réparation navales (édition révisée en 2016), Recueil de directives pratiques
- Sécurité et santé dans les travaux forestiers (1998), Recueil de directives pratiques
- La sécurité et la santé dans les mines à ciel ouvert (1991), Recueil de directives pratiques



Chaleur excessive

- Convention (n° 110) sur les plantations, 1958
- Les facteurs ambiants sur le lieu de travail (2001), Recueil de directives pratiques

Rayonnement ultraviolet

- Les facteurs ambiants sur le lieu de travail (2001), Recueil de directives pratiques



Pollution de l'air

- Convention (n° 148) sur le milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977
- Recommandation (n° 156) sur le milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977



Maladies à transmission vectorielle

- Recommandation (n° 115) sur le logement des travailleurs, 1961
- Directives techniques sur les risques biologiques en milieu du travail



Produits agrochimiques

- Convention (n° 170) sur les produits chimiques, 1990
- Recommandation (n° 177) sur les produits chimiques, 1990
- Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001
- Sécurité et santé dans l'agriculture (2010), Recueil de directives pratiques
- Sécurité dans l'utilisation des produits chimiques au travail (1993), Recueil de directives pratiques



Phénomènes

météorologiques extrêmes

- Convention (n° 174) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993
- Recommandation (n° 181) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993
- Recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017



1. Chaleur excessive

Exemples de travailleurs exposés à un risque élevé

Travailleurs dans les secteurs suivants: agriculture, biens et services environnementaux (gestion des ressources naturelles), construction, collecte des déchets, travaux de réparation urgents, transports, tourisme et sports.

Nombre de travailleurs exposés dans le monde

Au moins 2,41 milliards de travailleurs exposés chaque année à une chaleur excessive sur le lieu de travail.

Principaux impacts sur la santé

Stress thermique, coups de chaleur, épuisement dû à la chaleur, rhabdomyolyse, syncopes dues à la chaleur, crampes de chaleur, éruptions sudorales, maladies cardiovasculaires, insuffisance rénale aiguë, insuffisance rénale chronique, dommages corporels.

Impact sanitaire lié au travail

22,85 millions d'accidents du travail, 18 970 décès liés au travail et 2,09 millions de DVCI par an imputables à une chaleur excessive sur le lieu de travail.

Orientations de l'OIT pour gérer les risques liés à la chaleur sur le lieu de travail:

- ▶ Chapitre 8 (Chaleur et froid) du Recueil de directives pratiques Les facteurs ambiants sur le lieu de travail

La hausse des températures mondiales imputable au changement climatique entraînera des vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses qui augmenteront la mortalité, réduiront la productivité et endommageront les infrastructures (Mora et al. 2017). L'impact d'une chaleur excessive varie selon les secteurs mais les travailleurs en extérieur occupant des emplois physiquement éprouvants et les travailleurs en intérieur dans des lieux de travail mal ventilés où la température n'est pas régulée font partie des personnes les plus exposées. Les conditions environnementales, l'effort physique et les vêtements ou l'équipement ont une incidence sur les risques liés à la chaleur.

2. Rayonnement ultraviolet

Exemples de travailleurs exposés à un risque élevé

Travailleurs en extérieur, notamment dans la construction et l'agriculture, sauveteurs, travailleurs du secteur énergétique, jardiniers, employés des postes et dockers.

Nombre de travailleurs exposés dans le monde

1,6 milliard de travailleurs exposés chaque année au rayonnement UV sur leur lieu de travail (Pega et al. 2023).

Principaux impacts sur la santé

Érythème solaire, cloques, lésion oculaire aiguë, système immunitaire affaibli, ptérygion, cataracte, cancers de la peau, dégénérescence maculaire.

Impact sanitaire lié au travail

Plus de 18 960 décès liés au travail par an dus aux seuls cancers de la peau non-mélanome (Pega et al. 2023).

Orientations de l'OIT pour gérer le rayonnement UV solaire sur le lieu de travail:

- ▶ Chapitre 7 (Rayonnements optiques) du Recueil de directives pratiques Les facteurs ambiants sur le lieu de travail

Le rayonnement ultraviolet (UV) solaire est une forme de rayonnement non ionisant. Les molécules d'ozone présentes dans la haute atmosphère réduisent la quantité de rayonnement UV solaire qui atteint la Terre. L'amincissement progressif de la couche d'ozone, dû au rejet par les activités industrielles et d'autres activités humaines de substances favorisant ce phénomène, est donc un motif de préoccupation majeur. Le rayonnement UV solaire est particulièrement problématique pour les travailleurs en extérieur qui sont exposés à des doses deux à trois fois supérieures au moins à celles des travailleurs en intérieur et, souvent, à des doses quotidiennes cinq fois supérieures aux limites recommandées au niveau international (John et al. 2021). Ce rayonnement peut être particulièrement problématique pour les travailleurs, ceux-ci n'ayant pas toujours conscience d'être exposés à des niveaux dangereusement élevés.

3. Phénomènes météorologiques extrêmes

Exemples de travailleurs exposés à un risque élevé

Personnel médical, pompiers, autres intervenants d'urgence, travailleurs de la construction affectés au nettoyage, travailleurs agricoles, travailleurs de la pêche.

Nombre de travailleurs exposés dans le monde

Données limitées.

Principaux impacts sur la santé

Variés.

Impact sanitaire lié au travail

2,06 millions de décès dus aux aléas météorologiques, climatiques et hydrologiques (pas seulement liés à une exposition professionnelle) entre 1970 et 2019 (OMM 2021).

Orientations de l'OIT pour répondre aux phénomènes météorologiques extrêmes sur le lieu de travail:

- ▶ Convention (n° 174) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993 et recommandation (n° 181) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993, qui l'accompagne
- ▶ Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail (ILO-OSH 2001)

Des milliers de personnes décèdent et sont blessées chaque année lors de phénomènes météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles (inondations, sécheresses, incendies de forêt, ouragans...). Les travailleurs peuvent être exposés pendant le phénomène, juste après ou durant les opérations de nettoyage. De nombreux phénomènes météorologiques extrêmes ont aussi sérieusement endommagé des installations dangereuses comme des usines ou des sites d'extraction, déclenchant le rejet de substances dangereuses, des incendies et des explosions. L'augmentation annoncée de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques dans les scénarios de changement climatique menace le bien-être à long terme de nombreux travailleurs.

4. Pollution de l'air sur le lieu de travail

Exemples de travailleurs exposés à un risque élevé

Tous, surtout les travailleurs en extérieur, les travailleurs du secteur des transports et les pompiers.

Nombre de travailleurs exposés dans le monde

Risque accru d'exposition à la pollution de l'air pour les 1,6 milliard de travailleurs en extérieur.

Principaux impacts sur la santé

Cancers (poumon), maladies respiratoires, maladies cardiovasculaires.

Impact sanitaire lié au travail

860 000 décès liés au travail par an imputables à la pollution de l'air (travailleurs en extérieur seulement) (OIT 2021a).

Orientations de l'OIT pour gérer la pollution de l'air sur le lieu de travail:

- ▶ Convention (n° 148) sur le milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977, et recommandation (n° 156) sur le milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977, qui l'accompagne

Divers polluants atmosphériques accentuent le réchauffement global, qui entraîne à son tour la formation de tels polluants (ETUI 2023). L'évolution des conditions météorologiques due au changement climatique a eu un effet sur les niveaux de polluants atmosphériques extérieurs comme l'ozone troposphérique, les particules fines (PM_{2,5}) et grossières (PM₁₀), le dioxyde d'azote (NO₂) et le dioxyde de soufre (SO₂). Le nombre croissant d'incendies de forêt augmentera aussi les émissions de particules et de précurseurs d'ozone. Le changement climatique peut également altérer les concentrations de polluants atmosphériques intérieurs, qui peuvent provenir de sources intérieures (moisissures et composés organiques volatils par exemple), ou pénétrer dans un bâtiment avec l'air extérieur. Des expositions accrues sont observées chez les travailleurs en extérieur dans des zones présentant des niveaux élevés de pollution de l'air générés par un trafic dense ou par des industries.

5. Maladies à transmission vectorielle

Exemples de travailleurs exposés à un risque élevé

Travailleurs en extérieur, notamment les agriculteurs, forestiers, paysagistes, préposés à l'entretien de terrains, jardiniers, peintres, couvreurs, paveurs, travailleurs de la construction, pompiers

Nombre de travailleurs exposés dans le monde

Données limitées.

Principaux impacts sur la santé

Maladies comme le paludisme, la maladie de Lyme, la dengue, la schistosomiase, la leishmaniose, la maladie de Chagas et la trypanosomiase africaine, entre autres.

Impact sanitaire lié au travail

Chaque année, plus de 15 170 décès liés au travail attribuables aux maladies parasitaires et vectorielles.

Orientations de l'OIT pour gérer les maladies à transmission vectorielle sur le lieu de travail:

- ▶ Recommandation (n° 115) sur le logement des travailleurs, 1961, et Directives techniques sur les risques biologiques en milieu du travail (2022)

Les maladies à transmission vectorielle sont causées par des parasites, des virus et des bactéries transmis par des vecteurs comme les moustiques, les tiques et les puces. Le changement climatique est lié à un risque accru de maladies à transmission vectorielle chez les travailleurs, en raison de ses effets sur les tailles, les taux de survie et la reproduction des populations de vecteurs, et de ses impacts plus larges sur les écosystèmes naturels et les systèmes humains. C'est dans les zones tropicales et subtropicales que la charge de morbidité de ces maladies est la plus lourde, et les populations les plus démunies sont touchées de manière disproportionnée. Toutefois, le changement climatique s'aggravant, les modèles prévoient une extension considérable des régions dont le climat sera propice à ces maladies.

6. Produits agrochimiques

Exemples de travailleurs exposés à un risque élevé

Dans les secteurs suivants: agriculture, plantations, industries chimiques, travaux forestiers, vente de pesticides, espaces verts, lutte antivectorielle.

Nombre de travailleurs exposés dans le monde

Risque accru d'exposition aux produits agrochimiques pour un grand nombre des 873 millions de travailleurs employés dans l'agriculture.

Principaux impacts sur la santé

Intoxications, cancers, neurotoxicité, perturbations endocriniennes, troubles de la reproduction, maladies cardiovasculaires, bronchopneumopathie chronique obstructive, immunosuppression.

Impact sanitaire lié au travail

Plus de 300 000 décès par an des suites d'intoxications par des pesticides (Jørs et al. 2018).

Orientations de l'OIT pour gérer les produits agrochimiques sur le lieu de travail:

- ▶ Convention (n° 170) sur les produits chimiques, 1990, et recommandation (n° 177) sur les produits chimiques, 1990, qui l'accompagne
- ▶ Recueils de directives pratiques: Sécurité dans l'utilisation des produits chimiques au travail (1993), Sécurité et santé dans l'agriculture (2011) et Sécurité et santé dans les travaux forestiers (1998)

Un recours accru aux pesticides est identifié comme un effet important du changement climatique sur la sécurité et la santé des travailleurs. L'usage des pesticides est directement impacté par l'efficacité des pesticides, les caractéristiques des cultures et la présence de parasites, elles-mêmes influencées par le changement climatique (Delcour et al. 2015). Le changement climatique peut aussi avoir un impact sur l'utilisation des engrais, des précipitations accrues pouvant entraîner l'érosion des sols et donc réduire la quantité de nutriments essentiels à la croissance des plantes, tels l'azote et le phosphore. Les pesticides extrêmement dangereux sont un problème majeur; leur utilisation très répandue a en effet entraîné de graves problèmes de santé et des décès dans de nombreuses régions du monde (OMS 2019).

Exemples de réponses aux dangers et aux risques liés au changement climatique qui menacent la sécurité et la santé au travail

Politiques et stratégies nationales.

Les questions touchant à la SST liées au changement climatique sont parfois intégrées aux politiques et stratégies environnementales et de santé publique, avec des références explicites à l'action sur le lieu de travail et à la protection de la santé des travailleurs. Dans d'autres cas, les dangers et les risques liés au changement climatique ont été identifiés comme des priorités dans les politiques et stratégies nationales en matière de SST, celles-ci définissant des actions et des initiatives à mettre en œuvre dans les années à venir.

Lois et règlements.

Les législations relatives à la SST visent depuis toujours à protéger les travailleurs contre les températures extrêmes, les rayonnements non ionisants (notamment le rayonnement UV solaire), la pollution de l'air, les dangers biologiques (y compris les maladies à transmission vectorielle) et les produits chimiques dangereux (y compris les produits agrochimiques). Certaines lois de SST font également référence à la protection des travailleurs lors des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles, en demandant des plans de réponse aux situations d'urgence sur le lieu de travail.

La législation impose parfois à l'employeur de mener une évaluation des risques et d'adopter des mesures spécifiques (assurer une ventilation adéquate, instaurer des pauses, informer et former, fournir un EPI et un équipement de sécurité par exemple).

Si des valeurs limites d'exposition professionnelle ont été adoptées dans certains pays pour l'exposition à la chaleur et aux polluants atmosphériques, elles sont très rares pour d'autres dangers comme le rayonnement UV solaire ou les produits agrochimiques.

Dans certains cas, la législation en matière de SST prévoit une surveillance médicale régulière à titre préventif ou la reconnaissance rapide des maladies associées à la chaleur, au rayonnement UV solaire, à la pollution de l'air, à une transmission vectorielle et aux produits agrochimiques. Certains pays intègrent aussi dans leur liste nationale des maladies professionnelles les maladies liées à la chaleur, celles causées par le rayonnement UV solaire, celles provoquées par des dangers biologiques et/ou les troubles liés aux pesticides.

Conventions collectives.

Dans certains pays, des conventions collectives définissent des mesures supplémentaires pour réduire certains des dangers et risques liés au changement climatique, tels une chaleur excessive, les phénomènes météorologiques extrêmes, la pollution de l'air et les produits agrochimiques. Ces accords ont amélioré la protection de la sécurité et de la santé au travail des

travailleurs de différents secteurs d'activité comme la construction, les chaînes d'approvisionnement en produits alimentaires et boissons, l'agriculture et les transports.

Directives techniques.

De nombreuses directives techniques ont été produites par des autorités et des organismes de SST internationaux et nationaux, pour faire face aux dangers sur le lieu de travail liés au changement climatique.

Ces directives couvrent des thèmes comme la prévention du stress thermique et la sécurité au soleil, la préparation et la réponse aux phénomènes météorologiques extrêmes, la pollution de l'air, les maladies à transmission vectorielle et l'utilisation des pesticides. Elles sont parfois centrées sur des situations ou des groupes de travailleurs particuliers, comme la protection des travailleurs exposés aux fumées des incendies de forêt.

Programmes de formation et initiatives de sensibilisation.

Des autorités et des organismes de SST, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des ONG et d'autres entités ont conçu des programmes de formation, des campagnes et des initiatives de conseil pour diffuser des informations sur les risques accrus associés au changement climatique et sur les mesures de prévention connexes.

Les campagnes de sensibilisation et les stratégies d'engagement communautaire ciblent souvent les populations de travailleurs les plus à risque, par exemple celles des régions agricoles.

Si de nombreuses campagnes de sensibilisation à la chaleur excessive et à la sécurité au soleil au travail ont été organisées, les activités traitant du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes, de la pollution de l'air sur le lieu de travail, des maladies à transmission vectorielle et des produits agrochimiques sont plus rares.

Initiatives de santé publique ciblant les travailleurs.

Face au changement climatique, les préoccupations des travailleurs et du grand public en matière de santé sont clairement liées. C'est pourquoi dans certains pays, des initiatives de SST ont été intégrées à des programmes et campagnes de santé publique. Par exemple, des programmes de prévention du cancer de la peau ont été mis en place pour détecter les modifications de la peau chez les travailleurs à haut risque particulièrement exposés au rayonnement UV solaire. De même, des initiatives de santé publique visant à contrôler les maladies à transmission vectorielle ont ciblé les populations de travailleurs les plus à risque.

Conclusions

Les travailleurs sont actuellement confrontés aux graves effets sur leur santé des dangers liés au changement climatique

Un nombre impressionnant de travailleurs sont déjà exposés aux dangers liés au changement climatique sur le lieu de travail, et cette situation ne fera qu'empirer. Beaucoup succombent à des maladies mortelles comme les cancers et les maladies cardiovasculaires, ou contractent des maladies chroniques incapacitantes et des handicaps. Certaines populations de travailleurs peuvent être particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et donc avoir besoin de mesures de protection supplémentaires, par exemple les travailleurs agricoles et d'autres travailleurs en extérieur effectuant des travaux pénibles dans des climats chauds.

Il peut être nécessaire d'adapter les politiques de SST actuelles et d'en créer de nouvelles spécifiques au changement climatique

À mesure que les dangers liés au changement climatique évoluent et s'intensifient, il peut être nécessaire de réévaluer la législation existante ou de créer de nouveaux règlements et orientations pour s'assurer que les travailleurs sont correctement protégés. Les considérations relatives à la SST devraient être incorporées aux politiques climatiques, et les préoccupations climatiques devraient être intégrées aux pratiques de SST. Toute nouvelle législation ou politique devrait exploiter les synergies avec la législation existante, par exemple les instruments normatifs mondiaux.

Le renforcement des activités de recherche et une base de connaissances plus solide sont nécessaires pour guider la réponse

Actuellement, la base de connaissances scientifiques est extrêmement limitée dans de nombreux domaines cruciaux et les informations existantes sont souvent axées sur la santé publique plutôt que sur la santé au travail. Des recherches exhaustives de haute qualité sont nécessaires pour mettre au point des mesures de SST préventives et évaluer leur efficacité dans différents pays et secteurs.

Le dialogue social est le fondement d'une réponse de SST efficace dans un monde du travail qui change

Les politiques et les programmes en matière de SST devraient être coordonnés à l'échelle des services gouvernementaux, notamment des ministères du travail et des ministères de la santé, afin de garantir la cohérence des politiques. Un dialogue social entre les gouvernements et les partenaires sociaux est également nécessaire au développement de politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de celui-ci, les travailleurs et les employeurs étant les mieux placés pour prendre des mesures appropriées sur le lieu de travail.

Les pratiques d'écologisation peuvent aussi poser de nouveaux défis en matière de SST

Les entreprises jouent un rôle important dans les stratégies d'atténuation du changement climatique, en identifiant des moyens pour réduire les émissions sur le lieu de travail et en mettant en œuvre des pratiques de travail durables. Des industries et des technologies vertes émergent également pour répondre à cette urgence mondiale et pourraient contribuer à l'atténuation sur le long terme. Cependant, les technologies vertes peuvent dans certains cas introduire ou amplifier des dangers et des risques liés à la SST, en particulier si l'infrastructure et les protections en matière de SST appropriées n'ont pas encore été créées.

Visibilité accrue, au plan politique, du lien entre climat et santé

Néanmoins, des mesures positives allant dans la bonne direction sont prises. Alors que la reconnaissance du lien entre climat et santé continue de progresser dans le monde, de nouvelles politiques de SST sont mises en œuvre pour gérer spécifiquement les dangers du changement climatique. Il faudrait tirer parti de la dynamique d'initiatives mondiales comme la COP28 pour continuer à donner plus de visibilité au plan politique à la santé humaine, et à celle des travailleurs en particulier, afin de négocier de meilleures protections pour les travailleurs aux plus hauts niveaux.

Références

- Boedeker, W.; Watts, M.; Clausing, P. et Marquez, E. (2020): «The Global Distribution of Acute Unintentional Pesticide Poisoning: Estimations Based on a Systematic Review». *BMC Public Health* 20 (1): 1875. <https://doi.org/10.1186/s12889-020-09939-0>.
- Cherrie, J. W. et Cherrie, M. P. C. (2022): «Workplace Exposure to UV Radiation and Strategies to Minimize Cancer Risk». *British Medical Bulletin* 144 (1): 45–56. <https://doi.org/10.1093/bmb/ldac019>.
- Delcour, I.; Spanoghe, P. et Uyttendaele, M. (2015): «Literature Review: Impact of Climate Change on Pesticide Use». *Food Research International*, Impacts of climate change on food safety, 68 (février): 7–15. <https://doi.org/10.1016/j.foodres.2014.09.030>.
- ETUI (2023): *Les travailleurs face aux enjeux climatiques* | HesaMag, 2023. <https://www.etui.org/fr/publications/les-travailleurs-face-aux-enjeux-climatiques>.
- FAO/OMS (2016): *Code de conduite internationale sur la gestion des pesticides. Directives sur les pesticides extrêmement dangereux*. <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/15566FR>.
- ———(2020): «Guidelines for Personal Protection When Handling and Applying Pesticides | Policy Support and Governance». <https://www.fao.org/policy-support/tools-and-publications/resources-details/en/c/1263969/>.
- ———(2014): *Code de conduite internationale sur la gestion des pesticides*.
- GIEC (2021): Résumé à l'intention des décideurs dans Changement climatique 2021 : Les bases scientifiques physiques. Contribution du Groupe de travail I au sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WG1_SPM_French.pdf
- John, S. M.; Garbe, C.; French, L. E.; Takala, J.; Yared, W.; Cardone, A.; Gehring, R.; Spahn, A. et Stratigos, A. (2021): 'Improved Protection of Outdoor Workers from Solar Ultraviolet Radiation: Position Statement'. *Journal of the European Academy of Dermatology and Venereology* 35 (6): 1278–84. <https://doi.org/10.1111/jdv.17011>.
- Jørs, E.; Neupane, D. et London, L. (2018): «Pesticide Poisonings in Low- and Middle-Income Countries». *Environmental Health Insights* 12. <https://doi.org/10.1177/1178630217750876>.
- Mora, C.; Dousset, B.; Caldwell, I. R.; Powell, F. E.; Geronimo, R. C.; Bielecki, C. R.; Counsell, C. W. W. *et al.* (2017): «Global Risk of Deadly Heat». *Nature Climate Change* 7 (7): 501–6. <https://doi.org/10.1038/nclimate3322>.
- OIT (2021a): *Exposure to Hazardous Chemicals at Work and Resulting Health Impacts: A Global Review*. Publication. http://www.ilo.org/global/topics/safety-and-health-at-work/resources-library/publications/WCMS_811455/lang--en/index.htm.
- ———(2023): *Chemicals and Climate Change in the World of Work: Impacts for Occupational Safety and Health - Research Report*.
- OMM (2021): «WMO ATLAS OF MORTALITY AND ECONOMIC LOSSES FROM WEATHER, CLIMATE AND WATER EXTREMES (1970–2019)».
- OMS (2018b): «First Global Conference on Air Pollution and Health». <https://www.who.int/news-room/events/detail/2018/10/30/default-calendar/air-pollution-conference>.
- ——— (2019): «Exposure to Highly Hazardous Pesticides: A Major Public Health Concern». <https://www.who.int/publications-detail-redirect/WHO-CED-PHE-EPE-19.4.6>.
- ———(2020): Maladies à transmission vectorielle. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/vector-borne-diseases>.
- Pega, F.; Momen, N. C.; Streicher, K. N.; Leon-Roux, M.; Neupane, S.; Schubauer-Berigan, M. K.; Schüz, J. *et al.* (2023): «Global, Regional and National Burdens of Non-Melanoma Skin Cancer Attributable to Occupational Exposure to Solar Ultraviolet Radiation for 183 Countries, 2000–2019: A Systematic Analysis from the WHO/ILO Joint Estimates of the Work-Related Burden of Disease and Injury». *Environment International* 181 (novembre): 108226. <https://doi.org/10.1016/j.envint.2023.108226>.
- Takala, J.; Descatha, A.; Oppliger, A.; Hamzaoui, H.; Bråkenhielm, C. et Neupane, S. (2023): «Global Estimates on Biological Risks at Work». *Safety and Health at Work* 14 (4): 390–97. <https://doi.org/10.1016/j.shaw.2023.10.005>.

www.ilo.org/safeday

